



2007 /16/ LAB (LAB-00-P-13)

## Procédure

### << Attribution des analyses aux laboratoires tiers dans le cadre du Programme de contrôle>>


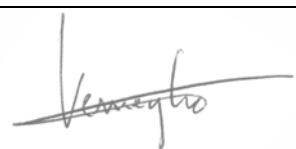

**Version** 2

**Mise en application** 21/11/2007

**Administration compétente** DG Laboratoires

**Service responsable**

**Destinataires** Administration centrale de la Direction des Laboratoires  
Laboratoires externes agréés

	Nom – fonction / service	Date	Signature
<b>Rédigé par :</b>	Brigitte Pochet Attaché	21-11-2007	
<b>Vérifié par :</b>	Rudi Vermeylen Attaché	21-11-2007	
<b>Approuvé par :</b>	Geert De Poorter Directeur-général	21-11-2007	

### Inventaire des révisions

<b>Révision</b>	<b>Mise en application depuis</b>	<b>Motif et nature de la révision</b>
Version 1 – version 2	21/11/2007	Modification suite à la mise en place de EXTLAB

### Mots clés

- Laboratoires externes
- Programme de contrôle
- Analyses

## 1. But

Cette procédure a pour but d'être un fil conducteur pour les laboratoires externes pour leur donner la possibilité de remplir le fichier Excel du Programme de Contrôle d'une manière uniforme et de leur donner la possibilité de se poser candidat pour l'exécution d'analyses dans le cadre du Programme de Contrôle de l'Agence.

## 2. Domaine d'application

Pas d'application

## 3. Références

Pas d'application

## 4. Définitions et abréviations

Pas d'application

## 5. Attribution des analyses aux laboratoires tiers dans le cadre du Programme de contrôle

Le fichier excel est construit de la manière suivante :

Parameter\_Nl : le(s) paramètre(s) à analyser en néerlandais

Paramètre\_Fr : le(s) paramètre(s) à analyser en français

Matrice Niveau 1 à Matrice Niveau 5\_Nl : la matrice subdivisée en plusieurs niveaux (de 1 à 5) sur laquelle l'analyse doit être effectuée en néerlandais

Matrice Niveau 1 à Matrice Niveau 5\_Fr : la matrice subdivisée en plusieurs niveaux (de 1 à 5) sur laquelle l'analyse doit être effectuée en français

Catégorie : cette colonne est parfois remplie pour mieux définir la matrice

Soort/( Espèce ) : cette colonne est parfois remplie pour encore mieux définir la matrice

Nombre : nombre d'échantillons prévus ou estimés.

Unité,n,c,m,M : information sur les analyses microbiologiques ou sur l'histamine

analyse remarque : information sur les analyses

Législation : information sur la législation concernée

IDDGLABO : numéro de code attribué à la programmation en question

Les champs suivants doivent être remplis par le labo:

Mogelijk (Possible): le labo remplit ici s'il veut effectuer les analyses et participer à cette programmation. Cela se fait en changeant le chiffre 0 par le chiffre 1.

LOD et LOQ: le labo remplit ici le LOD et le LOQ en rapport avec l'analyse, si cela est d'application. S'il y a plusieurs paramètres analysés, une page Excel doit être ajoutée avec comme titre, le numéro de code IDDGLABO de la ligne considérée, dans laquelle les LOD et LOQ sont mentionnés pour tous les paramètres différents.

CC $\alpha$  en CC $\beta$ : le labo remplit ici le CC $\alpha$  et le CC $\beta$  en rapport avec l'analyse si cela est d'application. S'il y a plusieurs paramètres analysés, une page Excel doit être ajoutée avec comme titre, le numéro de

code IDDGLABO de la ligne considérée, dans laquelle les CC $\alpha$  et CC $\beta$  sont mentionnés pour tous les paramètres différents.

Doorlooptijd (Durée de rapportage): le laboratoire doit remplir ici quelle est le délai de rapportage en jours ouvrables en situation normale, non urgente.

Prijs per analyse (Prix par analyse) : le laboratoire doit remplir le prix COMPLET par analyse, quel que soit le nombre d'échantillons, donc un prix unique. Ce prix ne peut pas être dégressif en fonction du nombre d'échantillon. Tout doit être inclus dans ce prix unique (coût d'analyse, frais de dossier, frais de ramassage des échantillons **aux centres de dispatching**,....).

**Pour les analyses microbiologiques, ce prix doit comprendre le prix de l'analyse y compris le prix pour la confirmation éventuelle.**

**Pour les analyses chimiques, le prix à mentionner est celui relatif au prix global pour le screening.**

Prijs per analyse bevestiging (Prix par analyse pour la confirmation) : **Mentionner ici uniquement le prix de la confirmation pour les analyses chimiques si le screening s'est révélé positif.**

**Tous les prix ci-dessus doivent être indiqués HORS TVA**

Gebruikte methode(s) (Méthode utilisée) : le laboratoire doit indiquer ici les méthodes utilisées (ex ISO 6579)

**Je vous rappelle toutefois que, en ce qui concerne les analyses microbiologiques, les méthodes sont imposées à partir du 1 janvier 2008 conformément à la note BP/LABO/ 188590 du 19 octobre 2007.**

Accreditatie (Accréditation): le laboratoire doit compléter s'il est accrédité **(1), partiellement accrédité (2) ou pas du tout accrédité (0)** pour les analyses demandées sur les matrices données. Si l'accréditation n'est pas encore existante, le laboratoire doit indiquer s'il est prêt à obtenir cette accréditation, **dans la colonne « opmerking labo »** et si c'est la cas, quand il sera prêt.

Erkenning (Agrément) : le laboratoire doit compléter s'il est agréé **(1) ou pas (0)** ou **s'il dispose d'un avis de l'AFSCA (2)** pour les analyses demandées sur les matrices données.

Remarque labo : Ici le labo peut ajouter une remarque concernant la programmation

**Veillez ne pas ajouter de lignes ou de colonnes à ce fichier excel.**

**Dans la feuille excel « généralités\_algemeen », veuillez remplir les 2 colonnes suivantes :**

**Plaats (Place) : Le laboratoire doit indiquer où il veut venir collecter les échantillons (choix entre Melle, Gembloux ou « beide » (les deux))**

**BTW voet (Taux TVA) : le labo doit indiquer le taux de TVA auquel il est soumis pour les analyses qu'il veut effectuer pour l'Agence. Les taux prédéfinis sont 0%, 6%, 12%, 21%.**

Il est possible que la combinaison Paramètre et Matrice apparaisse plusieurs fois. Ce n'est pas une erreur car la même combinaison peut être prélevée par plusieurs services de contrôle dans différents secteurs.

La DG LABORATOIRES fera un choix de(s) laboratoire(s) pour l'année 2008 par ligne de programmation sur base des réponses obtenues.

Si un laboratoire est choisi, il est normalement prévu que en ce qui concerne les analyses microbiologiques, celui-ci peut attendre de 30% à 100 % des échantillons et de 80% à 100% pour toutes les autres analyses.

Si l'Agence trouve toutefois nécessaire de maintenir plusieurs laboratoires à disposition pour une analyse déterminée, des contacts seront pris avec tous les candidats pour donner un pourcentage concret estimé par candidat.

Les critères qui vont être utilisés pour l'attribution sont :

- La volonté de vouloir venir ramasser les échantillons au centre de dispatching, où les échantillons ont été initialement déposés par notre transport interne.
- Certaines analyses doivent être effectuées dans le cadre des contrats des Laboratoires Nationaux de Référence
- Accréditation, Agrément et Avis
- LOD/LOQ ou dans le cas échéant  $CC\alpha/CC\beta$
- Prix (hors TVA)

Si un laboratoire n'est pas disposé à collaborer à ce plan d'analyse, cela n'aura aucune répercussion sur l'octroi d'un agrément ou d'autres missions que le labo effectue en ce moment pour l'Agence.

***A partir du 1 janvier 2008, tous les résultats des analyses devront être directement introduits dans EXTLAB.***

***Seuls les rapports d'essai pour les échantillons non-conformes devront être envoyés conformément au document LAB12-D02 « COMMUNICATION DES RESULTATS D'ANALYSE DE LABORATOIRES EXTERNES A L'AFSCA »***

***Le fichier Excel complété doit nous être renvoyé pour le 2 décembre 2007 à 12h00 aux adresses email suivantes : [rud.vermeylen@favv.be](mailto:rud.vermeylen@favv.be) et [brigitte.pochet@afsca.be](mailto:brigitte.pochet@afsca.be) avec pour objet : Programme de Contrôle 2008.***

## **6. Annexes**

Fichier excel